

Compte rendu du Conseil municipal du 12 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze du mois de mai, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Absents excusés : Solange ZANIN (pouvoir à Josseline TURBEAUX), Josette BRANGER

Absent : Antoine DUPUY

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2018

Le Conseil procède au tirage au sort des 3 jurés d'assises pour l'année 2018 : Fénicia DUPRE (370), Jacqueline BOUILLON (393) et Michel GENDRAUD (461).

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION FONDS D'AIDE AUX JEUNES ET AU FONDS UNIFIE LOGEMENT

Il est décidé de renouveler l'adhésion au FAJ et FUL. Le montant du FAJ s'élève à 167.75 € et le montant du FUL à 1.174.25 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite aux dernières modifications effectuées, le tableau des effectifs doit être ajusté concernant les intitulés de grade de 3 agents. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

REVALORISATION DES MONTANTS MAXIMAUX BRUTS MENSUELS DES INDEMNITES DES ELUS LOCAUX

Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux applicable à partir du 1er février ont été revalorisés en application du relèvement de la valeur du point d'indice prévu par le décret n°2016-670 du 25 mai 2016 et du nouvel indice brut terminal de la fonction publique prévu par le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017. L'indice de base servant au calcul passe de 1015 à 1022. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 03 MARS 2017

Madame Le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil d'Ecole du 3 mars 2017 et précise également les dates des sorties scolaires de fin d'année. Le prochain Conseil d'école aura lieu le 23 juin 2017.

RAPPORT DE VISITE SIMPLE SUR LE SYSTEME DE COLLECTE

Dans le cadre de la convention d'assistance qui nous lie avec le Conseil Départemental et plus précisément avec la Direction des Risques Majeurs et de l'environnement, notre station fait l'objet d'un suivi par le service Environnement. Un rapport de visite simple sur le système de collecte a été établi le 28 février 2017. Aucun problème particulier n'a été détecté.

ETUDE DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS

13 dossiers ont été soumis au droit de préemption urbain :

Une maison située 4 rue des Coquelicots sur un terrain de 293m²
Une maison située au 2 rue des Coquelicots sur un terrain de 211 m²
Une maison située au 1 rue des Coquelicots sur un terrain de 231m²
Une maison située au 6 rue des Coquelicots sur un terrain de 206m²
Une maison située au 14 rue des Coquelicots sur un terrain de 209m²
Une maison située au 12 rue des Coquelicots sur un terrain de 210m²
Une maison située au 8 rue des Coquelicots sur un terrain de 224m²
Une maison située au 40 rue de Nogent sur un terrain de 216 m²
Une maison située au 24 rue de la Golotte sur un terrain de 3864 m²
Une maison située au 18 rue des Champs Mignons sur un terrain de 1396 m²
Une maison située au 6 rue des Promenades sur un terrain de 1539 m²
Une maison située au 8 rue du Château d'eau sur un terrain de 5076 m²
Un terrain situé au lieu-dit le Le Coeche de 158 m²

Affaires diverses

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du dossier d'implantations de caméras par secteur sur la Commune. 7 caméras vont être installées gratuitement par le groupe Sécuritas. (1 adjointe et 2 conseillers municipaux sont contre ce projet).

Madame le Maire donne lecture du rapport d'audit sur l'éclairage Public.

Le Sénateur Jean-Pierre SUEUR nous transmet la réponse du PDG de l'APRR concernant l'échangeur situé au Jardin des arbres » sur l'autoroute A77 et l'entretien de ce jardin des arbres.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Régionale des terrains et installations sportives prononce le classement de notre stade Municipal au niveau 6 jusqu'au 07 mars 2027.

La propriétaire de l'EURL chez coco demande que des jardinières ou plots soient installés devant son épicerie, pour éviter que des véhicules s'encastrent dans la devanture de son magasin en tournant dans le virage.

Une administrée demande une remise sur sa facture d'eau très importante du fait d'une fuite d'eau. Aucune remise n'est accordée ce jour, cette administrée devrait être remboursée par son assurance.

Monsieur PALLUAULT de TDF nous tient au courant de l'avancement du projet de pylône télécom sur le stade de Varennes.

Madame Valérie CORRE députée et Monsieur Jean-Pierre SUEUR Sénateur, nous informent qu'ils ont interpellé Monsieur Denis TOUPRY directeur académique des services de l'éducation nationale sur les difficultés dans le remplacement des enseignants absents. Madame Le Maire informe qu'un rendez-vous est fixé avec l'inspecteur d'académie pour la semaine prochaine.

Le Conseil Départemental nous informe de la nouvelle tarification applicable pour les transports scolaires. L'utilisation des services de transport scolaire sera gratuite avec une participation annuelle aux frais de gestion à hauteur de 25€ par enfant, dans la limite de 50€ par représentant légal. Les inscriptions doivent se faire avant le 17 juillet 2017.

Informations diverses

Madame Le Maire informe que le dossier de demande de subvention réserve parlementaire pour le ravalement du château d'eau a été déclaré complet.

Madame Le Maire donne lecture d'une information par l'AMF sur les Maisons de service Public.

Elle donne également lecture d'une information par l'AMF sur le développement de la participation citoyenne en lien avec la gendarmerie de Loiret.

Le directeur d'EDF invite 3 membres volontaires du Conseil Municipal, pour visiter le cœur du réacteur de la Centrale de Dampierre en Burly.

Le Rallye des Princesses traversera la Commune le Dimanche 28 mai entre 11H30 et 13H30 en provenance de Thimory et direction Langesse

Remerciements et divers :

Madame Le Maire donne lecture des remerciements de la ligue contre le cancer pour la subvention octroyée en 2016 et d'une carte postale reçue.

Expressions des conseillers :

Un conseiller précise que des agents infocom démarchent les artisans et commerçants de la Commune en se présentant avec un courrier émanant de la Mairie.

Un Adjoint précise qu'il reçoit demain la pompe pour le Char du Comice.

Une conseillère nous informe qu'un cabasson peut être prêté pour le char du Comice.

Un Conseiller demande l'état d'avancement du projet d'achat de la licence du restaurant « La Campagne ». Madame Le Maire précise que c'est en cours, et que le notaire s'occupe du dossier.

Une conseillère déplore le dépôt de poubelle autour du tri sélectif vers le lotissement de la boulée.

Un conseiller attire l'attention sur le non-respect continu du sens interdit aux abords du groupe scolaire.

Une adjointe précise qu'une réunion sera organisée prochainement pour préparer « le Bref » de la Commune et choisir le prestataire du feu d'artifice du 14 juillet 2017.

Une date pour la commission des finances doit être fixée pour l'attribution des subventions communales.

Un conseiller précise que la réunion du SIVLO aura lieu le 23 mai à la salle Escale.

Un adjoint nous informe que les travaux de « la maison des Associations » seront terminés la semaine prochaine. Et que tout s'est déroulé parfaitement.

Il fixe également la date de la prochaine commission de travaux au samedi 10 juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H10.